

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 3 juin 2011, une note d'information relative à l'augmentation de capital, par apport en numéraire de la société TIMAR S.A. La souscription est réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits de la société TIMAR SA.

L'augmentation de capital porte sur un total de 48 750 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 385 Dh par action ;
- Prime d'émission : 285 Dh par action ;
- Parité de souscription : 1 action nouvelle pour 4 anciennes ;
- Montant de l'opération : 18 768 750 Dh ;
- Période de souscription : du 15 juin au 12 juillet 2011 inclus.

Les droits préférentiels de souscription relatifs à la présente opération seront librement négociables à la Bourse de Casablanca pendant la période de souscription.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - A tout moment au siège social de Timar SA ;
 - Sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
 - Sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Contact CDVM:

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/015/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières